

## Médiation

La Médiation commerciale permet la prévention et la résolution des conflits par un processus confidentiel, plus rapide et moins onéreux qu'une procédure judiciaire:

- au sein de votre entreprise, au niveau des actionnaires, de la haute direction, ou de la direction et des équipes
- avec vos partenaires d'affaires
- avec vos clients et/ou leurs mandataires

Ce processus inclut l'identification et la mise en œuvre de solutions durables où les intérêts de toutes les parties sont satisfaits, notamment par l'intégration de tous les aspects du conflit (économique, juridique, relationnel, enjeux pour vos développements d'affaires et intérêt futur à éviter un procès, etc.) par notamment la restauration d'une communication défailante.

La Médiation commerciale permet l'identification et l'adoption d'une résolution consensuelle et satisfaisante pour toutes les parties.

### Equipe

Géraldine Badel Poitras